

Appel à projets pour des séries de fiction (9 octobre 2024)

En tant que service public suisse francophone, notre priorité est le public romand et nous souhaitons lui apporter une expérience riche et unique en lui proposant des thématiques fortes et concernantes avec nos séries. Nous avons pour ambition de raconter la Suisse sous toutes ses facettes et dans toute sa diversité, grâce à des personnages et des univers inédits.

Tous les genres sont encouragés, selon l'inspiration et l'univers de leurs auteur·trice·s. Nous privilégions le format 6x45/52' mais, si cela est dûment justifié, nous entrons en matière sur un format 26/30'.

La proposition devra être défendue par un·e ou plusieurs scénaristes et un·e producteur·trice. Vous trouverez des exemples de séries coproduites par la RTS sur notre page "[NOS SÉRIES](#)".

Procédure

Cet appel à projets s'inscrit dans le cadre du Pacte de l'audiovisuel et s'adresse strictement aux producteur·trice·s indépendant·e·s ayant leur siège en Suisse, pouvant justifier de la coproduction antérieure avec la RTS d'un long métrage de fiction, d'un téléfilm ou d'une série TV de fiction. Sauf exceptions justifiées, le·la producteur·trice ne sera ni le·la scénariste, ni le·la réalisateur·trice du projet. L'équipe de réalisation sera confirmée lors des discussions accompagnant un greenlight de la production de la série.

Le·la producteur·trice dépose un dossier de demande d'inscription aux pitchings sur la plateforme DataPacte, en utilisant le formulaire en lien sur notre page dédiée aux appels à projets. La RTS se réserve le droit de refuser une candidature, si le dossier ne répond pas aux critères de sélection. Une fois le projet sélectionné, le·la producteur·trice ajoute un dossier de production à son dépôt sur la plateforme DataPacte. La présence de l'ensemble de l'équipe artistique et productionnelle du projet est indispensable lors du pitching. Le jury RTS ne prend connaissance du dossier qu'après les pitchings.

En principe, la première phase de développement des projets retenus devra se dérouler dans les 6 mois suivant le jour du pitching.

En général, le temps total de développement ne devrait pas excéder 24 mois, entre le jour du pitching et le moment où le projet pourra être mis en production.

Lors d'une même session, un·e producteur·trice pourra déposer plusieurs projets mais seul un projet par producteur·trice pourra être sélectionné.



Radio Télévision
Suisse

Dans les jours qui suivent le pitching, une lettre d'intention précisant le montant alloué sera adressée au·à la producteur·trice dont le projet est retenu.

Pour encourager la relève et la formation continue, un financement additionnel est envisageable sur la base d'un devis.

Inscriptions

Les inscriptions pour la session du 9 octobre 2024 seront ouvertes du 9 au 16 septembre 2024.

Merci de vous inscrire sur la plateforme DataPacte (<https://datapacte.srgssr.ch/>) en créant un compte et en indiquant "Pitch série" à la question "Genre de la demande". Vous devrez ensuite répondre à des questions précises et au nombre de caractères limités, en 3 étapes (contact, projet et annexes). La confirmation de votre participation à la deuxième session et les horaires de passage vous parviendront au plus tard le **20 septembre 2024**.

Genève, le 13 juin 2024